II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION	
DEPENSES DE LA SECTION	

			,			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION			
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 116 000,00	3 571 776,54			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 544 223,46			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	4 116 000,00	4 116 000,00			
	INVESTISSEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	45 797,07	356 594,81			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	20 029,61	0,00			
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 290 768,13	(si solde positif)			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	356 594,81	356 594,81			
-		TOTAL				
	TOTAL DU BUDGET (3)	4 472 594,81	4 472 594,81			

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 585 316,80	0,00	1 507 105,00	1 507 105,00	1 507 105,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 127 022,50	0,00	2 188 800,00	2 188 800,00	2 188 800,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	161 510,00	0,00	140 510,00	140 510,00	140 510,00
To	otal des dépenses de gestion des services	3 873 849,30	0,00	3 836 415,00	3 836 415,00	3 836 415,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	950,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	400 000,00		1 138,00	1 138,00	1 138,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	32 999,60		231 649,93	231 649,93	231 649,93
Tot	al des dépenses réelles d'exploitation	4 307 798,90	0,00	4 070 202,93	4 070 202,93	4 070 202,93
023	Virement à la section d'investissement (6)	350 000,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	42 721,10		45 797,07	45 797,07	45 797,07
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6) 0,00 0,00 0,00		0,00			
Tot	al des dépenses d'ordre d'exploitation	392 721,10		45 797,07	45 797,07	45 797,07
	TOTAL	4 700 520,00	0,00	4 116 000,00	4 116 000,00	4 116 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

+

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 4 116 000,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	39 506,16	0,00	40 606,54	40 606,54	40 606,54
70	Ventes produits fabriqués, prestations	627 700,00	0,00	688 000,00	688 000,00	688 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 303 520,00	0,00	1 192 000,00	1 192 000,00	1 192 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 500 780,00	0,00	1 651 170,00	1 651 170,00	1 651 170,00
Т	otal des recettes de gestion des services	3 471 506,16	0,00	3 571 776,54	3 571 776,54	3 571 776,54
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	300 000,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes réelles d'exploitation	3 781 506,16	0,00	3 571 776,54	3 571 776,54	3 571 776,54
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes d'ordre d'exploitation	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	3 781 506,16	0,00	3 571 776,54	3 571 776,54	3 571 776,54

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 544 223,46 =

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 4 116 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	45 797,07
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

OFFICE DE TOURISME DU SANCY - Budget OT Sancy - BP - 2025

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération *DE 023* + *DE 042 RE 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	15 000,00	8 471,68	0,00	0,00	8 471,68
21	Immobilisations corporelles	426 363,86	11 557,93	45 797,07	45 797,07	57 355,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	441 363,86	20 029,61	45 797,07	45 797,07	65 826,68
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	l des dépenses réelles d'investissement	441 363,86	20 029,61	45 797,07	45 797,07	65 826,68
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (4)		0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	441 363,86	20 029,61	45 797,07	45 797,07	65 826,68

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	290 768,13
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	356 594,81

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
т	otal des recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	310 797,74	310 797,74	310 797,74
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	0,00	0,00	310 797,74	310 797,74	310 797,74

OFFICE DE TOURISME DU SANCY - Budget OT Sancy - BP - 2025

45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	310 797,74	310 797,74	310 797,74
021	Virement de la section d'exploitation (4)	350 000,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	42 721,10		45 797,07	45 797,07	45 797,07
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	des recettes d'ordre d'investissement	392 721,10		45 797,07	45 797,07	45 797,07
	TOTAL	392 721,10	0,00	356 594,81	356 594,81	356 594,81

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	356 594,81

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)
--

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération *DE 023* + *DE 042 RE 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.